

Gardez les Caps



" 12ème instance
de concertation et de suivi
du parc éolien en mer de Saint-Brieuc "

RV vendredi 3 mars à 14 heures 15

Amphithéâtre de l'ISPAIA
4 rue Camille Guérin, Ploufragan

Chères amies,
Chers amis,

La 12ème session de l'instance de concertation et de suivi du parc éolien en mer de la Baie de Saint Brieuc, co-présidée par le Préfet des Côtes-d'Armor et le Préfet Maritime de l'Atlantique, se déroulera vendredi 3 mars à 15h00 à Ploufragan, dans l'amphithéâtre de l'ISPAIA, 4 rue Camille Guérin.

« Le préfet des Côtes-d'Armor et le préfet maritime de l'Atlantique réunissent l'ensemble des parties prenantes du territoire, essentiellement costarmoricaines (collectivités, associations environnementales, organismes professionnels, experts scientifiques, services de l'État ...) et les porteurs du projet, soit plus de 100 personnes. »

Nous vous alertons sur cette instance interdite aux médias qui n'est qu'un exercice de complaisance entre le porteur du projet Ailes Marines et les services de l'État. Toutes les décisions ont déjà été prises, l'instance n'a de concertation que le nom.

Vendredi, SOYONS NOMBREUX et NOMBREUSES pour accueillir les participants à cette instance et porter haut et fort nos revendications.



De l'aluminium dans nos assiettes

Pour la protection des fondations éoliennes, IBERDROLA a refusé les anodes à courant imposé qui ne rejettent pas de métaux dans l'eau et requièrent moins de matériaux et moins d'entretien. Iberdrola a imposé aux services de l'Etat des anodes sacrificielles en aluminium moins coûteuses que l'anode à courant imposé.

Le risque chimique sur la chaîne trophique du relargage de 150-160 kg de contaminants d'aluminium pendant 30 ans minimum, n'a pas été évalué.

[Lire plus](#)



Pollutions de 2021 et 2022, où en est l'enquête ?

Le 14 février 2022, lors de la 11ème instance de concertation, le Préfet maritime de l'Atlantique annonçait les résultats de l'enquête sur les pollutions de 2021 d'ici "quelques semaines". Aucune nouvelle depuis ...

S'ajoute désormais la suspicion de pollution volontaire de 2022, dénoncée par Médiapart, également sans résultat ...

[Médiapart](#)



Vers une extension des 62 éoliennes ?

180 km² de la Baie de Saint-Brieuc ont été préemptés par l'État en 2010. En 2012, une concession de 103 km² a été accordée à IBERDROLA.

Le 1er juillet 2016, Jean-Yves Le Drian a soumis au vote du conseil régional une

feuille de route pour les énergies marines renouvelables en Bretagne qui définit les ambitions à horizon 2030. Page 6 du compte-rendu, on peut lire : « la zone de Saint Brieuc apparaît comme propice pour une extension en eaux françaises à l'Est et à l'Ouest. L'examen de la possibilité de cette extension pourra avoir lieu après qu'un retour

d'expérience sur l'impact effectif des éoliennes dans la baie de Saint-Brieuc d'une durée de deux ans ait pu être mesuré. »

Il est permis d'être inquiet quand nous lisons dans la presse que Daniel Cueff, vice-président du Conseil régional chargé de la mer assure déjà que le parc éolien en cours de construction depuis mai 2021 « n'a pas d'impact négatif sur la ressource et la biodiversité » ...

[Lire la feuille de route EMR du CR](#)



Les mains sales de l'énergie propre

L'accumulation de faits avérés de fraude et de corruption d'IBERDROLA un peu partout dans le monde, laisse pantois, de même que les dizaines de millions d'euros d'amendes infligés, ou encore l'interdiction de financement de la Banque mondiale. Fraude, corruption, non-respect des engagements pris, paradis fiscaux, manifestement, IBERDROLA est récidiviste.

[Lire l'enquête de Splann](#)



Naufrage du droit et fabrique du consentement

Nous avons toujours des recours en attente de jugement. Nous serons probablement appelés en audience quand les éoliennes tourneront.

En parallèle, le ruissellement philanthropique d'IBERDROLA inonde le territoire. Partenariats, sponsorisations,

soutiens, participations décomplexées à une multitude d'événements sportif et culturels des Côtes-d'Armor dont les prix sont remis par Élodie Calmels, la porte-parole glamour d'Ailes Marines.

Et maintenant, c'est la Région Bretagne qui va bénéficier de ces cadeaux : plus de 10 millions d'euros en 7 ans !

[Lire plus](#)

RV vendredi 3 mars à 14 heures 15 **Banderoles, pancartes, slogans à volonté ...**

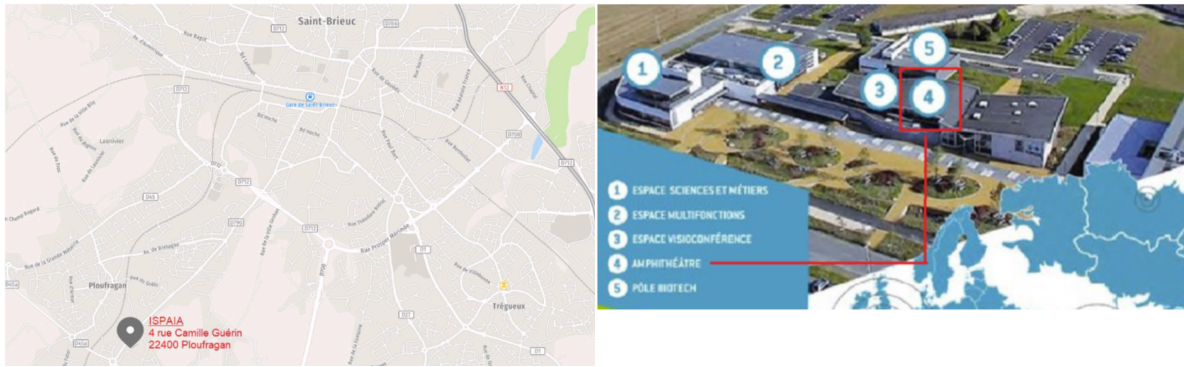
Les invités à l'instance de concertation arrivent à 14H30.

Voici l'évènement facebook créé par nos amis du Collectif de Saint-Brieuc.

N'hésitez pas à le relayer !

<https://www.facebook.com/events/756553262544616?ref=newsfeed>

Compte-rendu de la 11ème instance de concertation



CONTACT Association Gardez les Caps gardezlescaps@orange.fr

SITE internet
<http://gardezlescaps.org>



© 2023 Gardez les Caps
Siège social Mairie de Plévenon, rue du Cap, 22 240 Plévenon
Adresse postale 4 rue de la Ruaulté, 22 240 Plurien

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue